

10. L'espace Jeune du site Internet

www.centre-alternance.fr

Le CAD vous propose de vous lancer dans les nouvelles technologies....

Centre-alternance.fr est un site spécialement conçu pour les entreprises et les jeunes intéressés par l'apprentissage en région centre.



En vous rendant sur l'espace jeune, vous pourrez :

- Déposer votre demande directement en ligne et de façon très simple : sans vous déplacer, au moment qui vous convient, en répondant à un court questionnaire.
- Publier votre demande en ligne et consulter la liste des entreprises intéressées par la formation que vous envisagez.
- Accéder à des informations concernant :
 - les différents contrats en alternance,
 - les centres de formation en région centre,
 - les descriptifs des métiers,
 - vos interlocutrices CAD.

Ce service est gratuit.

Votre CAD reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Centre d'Aide à la Décision



Vos interlocutrices :

Estelle CARCEL
Conseillère Emploi Formation
Orientation Professionnelle
Tél. : 02 37 91 56 95
estelle.carcel@cm-28.fr



Sao LY
Assistante
Tél. : 02 37 91 56 93
sao.ly@cm-28.fr



Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Centre d'Aide à la Décision

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir
24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres
Fax : 02 37 91 56 98
service-cad@cm-28.fr
www.cm-chartres.fr

Centre d'Aide à la Décision



JEUNES

Les 10 outils pour ouvrir la voie de l'apprentissage



Des résultats probants en 2007

- 1350 jeunes ont consulté le CAD
- 500 offres de contrats en alternance ont été enregistrées



1. Les réunions d'information collectives

Les réunions permettent aux jeunes et à leurs parents d'avoir une première information complète sur l'apprentissage et la recherche d'une entreprise.



2. Les entretiens individuels

Une conseillère psychologue rencontre les jeunes afin d'approfondir leur motivation et leurs aptitudes par rapport à l'orientation recherchée.

Un accompagnement individuel peut être proposé après un ou plusieurs entretiens.

3. Les mises en relation

Une fois la candidature du jeune complète et validée, le CAD propose, en relation avec les entreprises, des offres de contrats, des mises en relation physiques ou téléphoniques, des entretiens de motivation et des tests.



4. Les ateliers CV et lettre de motivation

Le CAD propose des aides et des conseils aux jeunes qui ont besoin d'un accompagnement dans la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation.

5. L'aide à l'orientation

Le CAD accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel. Le bilan d'orientation permet de cibler les intérêts spécifiques des jeunes et de valider un projet professionnel cohérent.



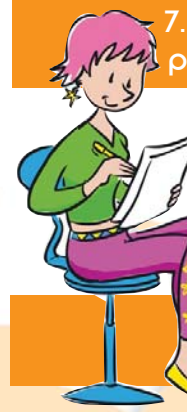
Le CAD réalise aussi des bilans de compétences jeunes en partenariat avec les Missions Locales et les PAIO.

6. L'évaluation des pré-requis pour l'entrée en apprentissage

Le CAD évalue les jeunes dans le cadre de leur entrée en apprentissage afin de vérifier :

- l'adéquation entre le jeune et le métier choisi.
- les capacités du jeune à réussir sa formation.
- les capacités pratiques du jeune en situation réelle.

7. L'accompagnement pendant le contrat



Le CAD peut être un médiateur tout au long de la période du contrat pour toutes questions administratives, pédagogiques, relationnelles, ...

8. Les partenariats du CAD

Le CAD collabore avec différents interlocuteurs lui permettant de vous informer : les CFA du département, les structures jeunes (Mission Locales et PAIO), les structures d'information (BIJ, PIJ et CIO), les collèges du département, des organismes de formations (AFPA, AREF, ...).

9. L'objectif Emploi

Le pôle Emploi / Formation / RH accompagne les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. Ils peuvent consulter la Bourse de l'Emploi leur proposant des CDD ou des CDI.

